

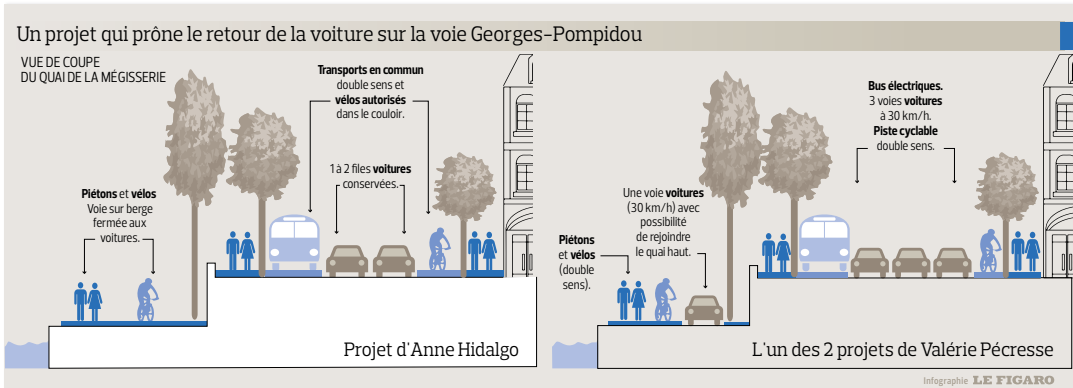
Voie sur berge: Péresse tend la main à Hidalgo

La présidente de la région Île-de-France propose un retour à la carte, selon les saisons, d'une file de voitures le long de la Seine.

ANGÉLIQUE NÉGRONI anegroni@lefigaro.fr

CIRCULATION Même s'il a pris ce mardi des allures bien policées, le combat autour de la fermeture de la berge rive droite aux voitures à Paris continue bel et bien. Ainsi, en début de matinée, lors d'une conférence de presse, la présidente (LR) de la région Île-de-France a dit vouloir « sortir de cette crispation » autour de ce projet controversé et imposé avec « brutalité ». Alors qu'elle s'oppose depuis le début à cette piétonnisation en vigueur depuis septembre et qu'elle a pris la tête de la contestation menée par de nombreux élus, Valérie Péresse a annoncé un soutien financier pour accompagner cet aménagement. Elle propose une enveloppe de 50 millions d'euros pour financer douze mesures qui iront dans le sens d'une baisse du trafic automobile comme le souhaite la maire de Paris, Anne Hidalgo. Parmi ces réalisations, la création de trois parkings aux portes de la capitale, le développement d'une navette fluviale sur la Seine, ou encore la mise en place d'un bus électrique traversant la capitale d'est en ouest et passant par les quais hauts.

Mais, en tendant la main à son adversaire politique, Valérie Péresse corrige au passage la copie de cette dernière en voulant un retour à géométrie variable de la voiture sur ce tronçon de 3,3 km. Au lieu de n'avoir que des piétons et des vélos en contrebas le long de la Seine, elle propose le retour d'une voie réservée au



trafic routier. En hauteur sur le quai haut et selon deux scénarios possibles, elle suggère la mise en place d'une ligne réservée à un bus électrique. Celle-ci cohabiterait avec des voitures qui, sur deux ou trois voies, rouleraient soit à 30 km/h soit à 50 km/h. L'ensemble de ce projet reposerait, par ailleurs, sur le principe de « flexibilité ». La place de l'automobile serait réajustée en fonction des besoins différents selon les jours de la semaine ou encore les saisons. Sans remettre en cause la piétonnisation, Valérie Péresse

souhaite « y aller progressivement ».

Or le maintien du trafic routier le long de la Seine est pour l'instant, selon elle, une nécessité. Selon son comité d'évaluation de la fermeture des voies sur berge, que préside Pierre Carli, Paris est toujours autant congestionné. « Les embouteillages se sont aggravés depuis la piétonnisation de cette voie et ne vont pas, assure-t-il, vers une diminution promise par Christophe Najdovski, l'adjoint aux transports à la mairie de Paris. » En évoquant le « principe d'évaporation du trafic », celui-ci avait

assuré que les usagers allaient, de guerre lasse, finir par délaisser le volant. Or, pour Pierre Carli, il n'en est rien. Les itinéraires de report sont toujours autant saturés, avec en prime une hausse de la pollution sonore sur le quai haut.

Mais les conséquences sur la qualité de l'air demeurant toujours incertaines, le responsable du comité a demandé un rallongement de trois mois de la période de test, qui doit s'achever mi-avril prochain. Au terme de ce délai, le préfet de police de Paris pourrait si nécessaire

adresser des recommandations à la Ville de Paris.

Face aux critiques de Valérie Péresse, Christophe Najdovski a répliqué, mardi, sur le même ton. Avec courtoisie. Tout en se réjouissant du « revirement salutaire » de cette dernière autour de ce projet, il a favorablement accueilli ces douze mesures, dont certaines vont dans le sens de celles déjà émises par Anne Hidalgo. Mais l'idée d'un retour de la voiture sur les berges a été balayée. « Inenvisageable », a déclaré l'élu Vert de Paris. ■